



TARIFS ÉVALUATEURS

Saison estivale 2021

Catégorie	Tarifs	Durée
U-7 à U-10	25,00 \$	2 x 25 min.
U-11 à U-12	30,00 \$	2 x 25 min.
U-13 à U-15	35,00 \$	2 x 25 min.
U-16 à U-21	45,00 \$	2 x 35 min.
Sen. / Vét. M.	60,00 \$	2 x 45 min.
Sen. F.	50,00 \$	2 x 40 min.

Ces tarifs sont en vigueur pour l'ensemble de la saison estivale 2021.

Ces tarifs sont en vigueur uniquement pour les évaluations de juridiction locale assignée par le département arbitrage du Club de Soccer de Boucherville.

Ces tarifs sont ceux appliqués dès lors que la partie de soccer sur lequel l'évaluateur d'arbitres est assigné a débuté et qu'il n'y avait pas de contre-indications a débuté la partie en question.

Lors d'exceptions où la partie n'est pas débutée dû à des événements hors du contrôle du Club de Soccer de Boucherville, notamment le manque de joueurs minimums suivant le règlement en vigueur pour la partie en question ou les conditions météorologiques, 50% de ce tarif sera versé à l'évaluateur assigné sur cette partie, à condition que l'évaluateur se soit déplacé au terrain et ne refuse pas d'effectuer son travail de sa propre initiative.

Si la partie est annulée d'avance par la décision du Club de Soccer de Boucherville et qu'un préavis d'au moins une heure avant le début de la partie est donné à l'évaluateur assigné, aucun tarif ne sera versé à l'évaluateur malgré son assignation.

Il est de la responsabilité de l'évaluateur assigné de compléter et envoyer son rapport d'évaluation au département arbitrage du Club de Soccer de Boucherville afin d'avoir versement de ce tarif. Si un événement qui empêche l'évaluateur de faire son travail survient lors de la partie assignée à l'évaluateur, il est de sa responsabilité de communiquer avec le département arbitrage du Club de Soccer de Boucherville afin d'assurer le suivi de la situation.